

COMMENT DIRE « NON » À NOS ENFANTS ?

De nos jours, on entend parfois dire que les enfants se prennent pour la septième merveille du monde. On leur donne tant de choix, qu'ils croient tout possible. Ils n'hésitent donc pas à tout demander. Pour remédier à cette situation, il ne serait pas question de retourner aux temps autoritaires où les enfants devaient tant se soumettre. Il faut cependant se rendre à l'évidence que la permissivité n'est pas mieux. Peut-être, faut-il simplement un juste milieu c'est-à-dire un meilleur équilibre entre le "oui" et le "non". Or, pour ce faire, il faut affirmer nos *convictions* et surtout ne pas abandonner en cédant trop facilement. Il faut agir en fonction de ce que l'on croit et y tenir. Dans ce contexte, le refus n'est pas néfaste pour les enfants. Il permet de développer des mécanismes de contrôle de soi et fait en sorte que l'on apprécie davantage ce qui est accordé. Il met aussi en évidence les valeurs de la famille. Il devient donc bénéfique. Mais, comment dire "non"?

Expliquons le bien-fondé de nos décisions à nos enfants.

Pour que nos enfants apprennent à accepter un refus, nous nous devons de leur donner des explications. On fait alors appel à leur raisonnement pour qu'ils comprennent nos décisions et pour qu'ils aient les outils pour mieux juger d'une situation. Quand on se met à expliquer le motif de nos décisions, les enfants nous avancent souvent leurs propres arguments. Il est alors important de les écouter. S'ils sont justifiés, on peut certes modifier notre décision. Toutefois, tenons à nos convictions et surtout évitons d'argumenter. C'est une stratégie que les enfants utilisent pour nous convaincre ou pour nous impatienter afin d'obtenir un "oui". Si les deux parties ont eu la chance de s'expliquer, c'est ce qui importe. Les parents ont un droit de veto et la décision finale leur revient. Lorsque les enfants nous demandent une permission, il nous arrive parfois de penser que les enfants connaissent les raisons de notre refus et on leur lance un "non" catégorique; on ne peut pas prétendre cela. Si telle est notre croyance, vérifions avec eux s'ils connaissent les raisons de notre refus. On s'assure ainsi qu'ils ont en main les raisons pour ne pas désobéir.

Apprenons aux enfants à réagir convenablement à un refus.

De nos jours, on encourage les enfants à s'exprimer. Il faut cependant que cela se fasse convenablement, car le refus engendre généralement des réactions négatives. Plutôt d'attendre qu'ils en viennent à utiliser l'agressivité ou la violence, enseignons-leur des façons *positives* pour exprimer leurs frustrations. Il y a plusieurs moyens pour se "défrustrer". Pour certains enfants, il suffit simplement de se retirer dans sa chambre. Quand ils sont jeunes, ils parlent à leurs jouets ou à leurs animaux préférés. Ceux qui ont des tendances plus agressives peuvent frapper sur un oreiller ou écouter de la musique forte. Le moyen employé doit permettre de manifester ses *émotions* sans nuire à soi-même ou à d'autres, et sans occasionner de dommages matériels. Quand les enfants sont plus âgés, ils peuvent nous écrire une note pour faire part de leur frustration; d'autres se confieront à leur journal intime ou parleront à un camarade. Tout moyen est bon s'il permet à nos enfants de s'exprimer positivement. Suite à ces événements, le calme revient. Dans nos futures discussions avec eux, il serait souhaitable d'aborder la situation des refus afin de leur faire comprendre que ceux-ci font couramment partie de la vie et que notre façon de réagir peut avoir des conséquences négatives pour notre bien-être.

COUP D'OEIL

- * Expliquons ce qui motive nos décisions.
- * Demandons aux enfants de justifier leurs demandes.
- * Prenons le temps de réfléchir avant de décider.
- * Discutons comment réagir face au refus.
- * Quand les émotions sont fortes, mieux vaut remettre la discussion à plus tard.



INFO - LIEN Février 2010



Numéro 3

IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT

INSCRIPTION PRÉSCOLAIRE 4 ANS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

L'inscription pour les élèves qui fréquenteront le **préscolaire 4 ans** à compter de septembre 2010 aura lieu le **vendredi 26 février 2010**.

Les parents doivent apporter le certificat de naissance (grand format) de l'enfant car aucune inscription ne sera complétée sans cette pièce justificative. (L'enfant devra avoir 4 ans avant le 30 septembre 2010.) Également, vous devrez avoir en main la carte d'assurance-maladie de votre enfant afin de compléter le formulaire « fiche-santé ».

Veillez vous présenter au secrétariat de l'école du Phare le :

Vendredi 26 février 2010 de 8H00 à 11H00 et de 13H00 à 15H00.

INSCRIPTION PRÉSCOLAIRE 5 ANS à 6^e ANNÉE ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

Vous recevrez, annexé à ce journal, le formulaire d'inscription de votre enfant pour l'an prochain. Vous devez :

- vérifier les informations;
- faire les corrections s'il y a lieu;
- signer le formulaire et le retourner à l'école au plus tard le 15 février.

NOTE : Si vous prévoyez un déménagement qui fera en sorte que votre enfant ne fréquentera plus notre école l'an prochain, veuillez nous en informer dès maintenant. Merci de votre collaboration!

Fiche-santé 2010-2011 :

Veillez compléter la fiche-santé et la retourner à l'école avec la fiche d'inscription.



ACTIVITÉS ET/OU SORTIES À VENIR

- * **5 février** : Visite à l'école de l'AFQM (Association Forestière du Québec-Métro) – visite de chacune des classes au cours de la journée.
- * **12 février p.m.** : Activité « Regard Vert » de la Maison Léon-Provancher (activité à l'école – pour tous les élèves)
- * **16 février a.m.** : Sortie à la piscine à l'école secondaire St-Marc (préscolaire 5 ans à 6^e année) – 8h50 à 11h15
- * **26 février** : Cinéma + glissades à St-Raymond (Tous les élèves) – journée

IMPORTANT :

- Congé pour le **préscolaire 4 ans** le **jeudi 25 février après-midi** (compensation réf. glissades du 26 février – journée complète)
- Pour le **préscolaire 5 ans**, les élèves seront en congé le **lundi 23 mars en avant-midi**. (compensation réf. glissades du 26 février – journée complète)



SEMAINE DES ENSEIGNANTS

Cette année, la semaine des enseignants aura lieu du 8 au 12 février. Des surprises et des gâteries leur seront offertes tout au long de la semaine pour souligner leur excellent travail.

BONNE SEMAINE AUX ENSEIGNANTES DE L'ÉCOLE DU PHARE!



VISITE D'UN AGENT DE LA FAUNE DANS LA CLASSE DE 5^e ET 6^e ANNÉE

Le 12 janvier dernier, M. Doris Piché, un agent de la faune, est venu rendre visite aux élèves de 5^e et 6^e année de Madame Sophie. Pendant cette activité formidable, les élèves ont appris plein de choses intéressantes sur les amphibiens, les reptiles, les mammifères, les oiseaux et les batraciens. L'agent avait apporté des objets tels que des crânes d'animaux, un panache d'origan et des mâchoires de poissons. Les élèves avaient fait des dessins sur le thème « *Que faites-vous avec la faune?* » Pour ce concours, les élèves pouvaient gagner une journée de pêche avec tous les élèves de la classe. Grâce à cette visite, les élèves ont aussi la chance de gagner une journée avec l'agent de la faune dans son milieu de travail.

Mathieu Roy, 6^e année (Madame Sophie)



REVENUS CAMPAGNES DE FINANCEMENT ET CONTRIBUTION VOLONTAIRE

La vente des cartes de Noël a rapporté la somme de 264.50\$ tandis que la campagne de financement Humeur (vente de savon, serviettes de table et boissons chaudes) a rapporté la somme de 940.77\$ et la contribution volontaire : 1 175\$ pour un grand total de **2 380.27\$**

La prochaine campagne de financement sera la vente de pains avant le congé de Pâques (du 8 au 23 mars 2010 – livraison le 31 mars 2010)

CONGÉS À VENIR

- * 1^{er} au 5 mars : Semaine de relâche
- * 19 et 22 mars : Journées pédagogiques
- * 2 au 5 avril 2010 : Congé de Pâques

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le mercredi 10 février à 19h00. Vous êtes les bienvenus!

MINI-BASKET

Jeudi le 28 janvier, l'équipe de mini-basket de l'école du Phare a participé à un tournoi à l'école Courval de Neuville. L'équipe du Phare a remporté tous ses matchs grâce à un travail et un esprit d'équipe indescriptibles. Tout au long des 3 matchs, tous les joueurs ont inscrit des points. La première partie, contre l'équipe de la Riveraine, s'est terminée 32 - 18. Par la suite, contre l'équipe de Neuville, nous avons gagné 47 - 23. Finalement, nous avons battu l'équipe de La Riveraine une deuxième fois par la marque de 46 - 26.

Félicitations aux élèves présents à ce tournoi : Audrey-Ann Gauthier #2, Alexandre Paquin #3, Nicolas Paquin #4, Pierre St-Amant #6, Martin Montambault #7, Marco Trottier #11, Alexandre Ferland #12, Amélie Bouillé #13, Mathieu Roy #14, Samuel Blais #15 et Cédric Fortier #16.

Je suis fière de vous!

Valérie Bélanger, enseignante en éducation physique et entraîneur de l'équipe de mini-basket du Phare



VISITE D'UN ARTISTE À L'ÉCOLE

Jeudi le 10 décembre dernier, M. Alain Lamontagne, artiste, est venu rencontrer tous les élèves de notre école afin de nous expliquer le fonctionnement d'un harmonica, les différentes sortes et les différents grosseurs d'harmonica. Aussi, il nous a raconté une drôle de légende. Ce qui nous a le plus impressionnés, c'est qu'il peut jouer de l'harmonica en plein milieu de sa légende. Il est capable de faire la musique du « Road runner » (dessins animés).

En conclusion, c'était une très belle présentation!

Èva Savard et Amélie Bouillé
Classe de 5^e-6^e année (madame Sophie)



leucan

Lors du 31 octobre (à l'Halloween), les élèves de l'école du Phare ont amassé la somme de 281.06\$ avec les tirelires de Leucan!

Merci au nom des enfants malades!